

06-ÉCONOMIE

MÉTIER

01-TEMPS

SANTÉ

SOIN

infirmier.ère

Un infirmier ou une infirmière est un professionnel de santé chargé d'assurer des soins préventifs, curatifs et palliatifs, tout en accompagnant les personnes dans leur expérience de la maladie, de la vulnérabilité ou de la fin de vie. Son rôle repose sur des compétences techniques précises, administration de traitements, surveillance clinique, gestes de soin, indissociables d'une relation humaine fondée sur l'écoute, l'observation et la présence. Travaillant à l'hôpital, en structure médico-sociale ou au domicile, l'infirmier·ère agit au plus près des corps et des situations, adaptant ses interventions aux besoins médicaux autant qu'aux réalités sociales et émotionnelles des patients. Il ou elle coordonne le soin avec les autres professionnels, évalue les risques, informe, rassure et soutient. Exposé à la souffrance, à l'urgence et parfois à la mort, l'infirmier·ère incarne un métier de responsabilité et de continuité, essentiel au fonctionnement du système de santé et profondément ancré dans l'humanité du soin.